



Ville et campagne...
AU NATUREL

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 7 mai 2024

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous transmets les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe¹. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2023.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2023.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Municipalité de Lac-Etchemin		
Revenus	(7 943 741)	\$
Charges de fonctionnement	8 112 186	\$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	168 445	\$
Immobilisations	(1 535 941)	\$
Produit de cession	(69 368)	\$
(Gain) perte sur cession	69 368	\$
Remboursement ou produit de cession	(4 256)	\$
Financement	283 900	\$
Affectations	775 417	\$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(312 435)	\$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés	(1 797 810)	\$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2023 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directeur général et greffier-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du mardi 7 mai 2024. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site Internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, *l'Info du Lac*, édition de mai 2024 (Volume 33 No 2).

financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2023 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 3 834 985 \$ pour l'année 2023.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 3 834 950 \$) réalisés pour l'année 2023 :

- Le renforcement des rangs (25 669 \$ de gravier), le lignage de rues, des rangs et de la piste cyclable (30 814 \$), l'épandage d'abat-poussière (43 526 \$), le fauchage de fossés (18 711 \$), le rapiéçage des rues et des rangs incluant le pavage de la bande cyclable de la route du Sanctuaire (entre la rue Lemieux et le 10^e Rang) (37 189 \$) et la réfection en béton bitumineux des rangs (144 075 \$).
- Des travaux de rapiéçage dans le secteur urbain (54 324 \$), la réfection du stationnement face aux porte de garage du 300, rue Industrielle et de l'entrepôt (28 099 \$) ainsi que la réfection d'une partie du 14^e Rang en pavage (589 893 \$) ont été réalisés.
- La réfection de l'infrastructure d'un tronçon (270 m) dans le 12^e Rang (275 844 \$) a été effectuée dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).
- Trois (3) ponceaux ont été complètement remplacés; un dans la route des Sommets (80 749 \$), un dans le 5^e Rang (64 879 \$) et un dans le 14^e Rang (283 762 \$) dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Accélération (302 649 \$).
- Une partie des travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc Industriel (phase 1) a été réalisée (621 111 \$).
- Des travaux de mise à niveau des bâtiments municipaux (107 435 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – améliorations à des fins d'efficacité énergétique.
- L'achat d'une balise à clignotement rapide activée par radar dans la route du Sanctuaire (2 610 \$) dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – amélioration de la sécurité des usagers.
- L'installation de trois (3) luminaires de rues dans la route des Sommets, route du Détour et le 10^e Rang (3 759 \$).
- L'achat d'un chariot élévateur usagé (19 500 \$) et d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement et benne 4 saisons (336 128 \$).
- L'achat d'un camion de collecte de matières résiduelles avec équipements (433 389 \$) a été financé avec des sommes accumulées dans un excédent destiné aux matières résiduelles
- L'achat d'une nouvelle pompe pour la station de pompage principale (61 638 \$) et le remplacement de la génératrice à la station de pompage de la 1^{re} Avenue (51 181 \$) ont été faits dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).
- Des travaux de réhabilitation de la conduite d'aqueduc de la 2^e Avenue ont été faits (288 500 \$), l'optimisation des systèmes d'ozonation et d'oxygénation à l'usine de filtration (23 527 \$) ainsi que des services professionnels pour l'ajout d'un système de chloration pour l'eau potable du secteur de la Station (99 043 \$) et pour l'ajout d'un dégrilleur pour les étangs du secteur de l'ex-ville (21 861 \$) ont été engagés, tous dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).
- L'achat d'un détecteur acoustique de fuites d'eau (4 992 \$) et une enseigne a été installée à l'usine de filtration (1 118 \$).

- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont le changement d'une hotte d'évacuation (5 812 \$).
- Le changement du système de douches à l'aréna (12 507 \$), la modification des portes et accès des clôtures du terrain de balle (2 047 \$) ainsi que l'achat d'un système de gestion d'accès au Club Nautique (37 389 \$).
- L'achat de deux (2) habits de combat (5 228 \$), le remplacement de bottes de combat et de casques de protection (6 372 \$), de radios portatives et radios mobiles (5 556 \$) ainsi que l'achat d'un couteau hydraulique pour désincarcération (6 745 \$) ont été effectués pour le service de sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2023, un règlement d'emprunt a été adopté pour une partie des travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc Industriel (phase 1) décrétant un emprunt au montant maximal de 2 760 100 \$ dont un montant de 274 300 \$ a été financé en cours d'année, montant à la charge de tous les contribuables.

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2023, l'endettement non consolidé du secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin se chiffrait à 450 122 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 899 498 \$ pour une somme totale de la dette de 3 349 620 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2020 à 2023 :

<i>Années</i>	<i>Secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin</i>	<i>Municipalité de Lac-Etchemin (Endettement affecté à l'ensemble)</i>	<i>Total²</i>
2021	654 408 \$	2 637 066 \$	3 291 474 \$
2022	556 084 \$	2 414 289 \$	2 970 373 \$
2023	450 122 \$	2 899 498 \$	3 349 620 \$

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2023 :

- 72 007 \$ pour l'achat d'un nouveau camion 4x4 pour le service incendie.

² Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec ne sont pas inclus dans cet endettement.

- 256 000 \$ pour le financement d'une partie des travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc Industrielle (phase #1).

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les membres du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Mesdames, messieurs, merci de votre attention.

LE MAIRE,

CAMIL TURMEL